

Communiqué de presse Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

Luxembourg, le 3 juin 2024

Nos conseils pour louer une voiture à l'étranger

Louer une voiture en vacances peut s'avérer être une solution pratique pour se déplacer facilement. Afin d'assurer que votre expérience de location de véhicule soit optimale, le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg a compilé une liste de points à prendre en considération. Cette liste découle de l'analyse des demandes d'information et des réclamations transfrontalières régulièrement reçues par le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg concernant la location de voitures.

Lors de la prise en charge du véhicule :

- Vérifiez les services inclus, tels que l'assurance ou une éventuelle franchise, pour partir l'esprit tranquille.
- Prenez le temps de lire attentivement le contrat de location.
- Informez-vous sur le type de carte bancaire requise pour éviter toute surprise.
- Demandez à ce qu'un état des lieux signé par vous et le loueur soit effectué et prenez des photos de la voiture avec le loueur pour bien documenter l'état initial.
- Vérifiez le niveau de carburant.

Lors de la restitution du véhicule, voici quelques astuces pour éviter des frais supplémentaires :

- Ramenez la voiture à l'endroit prévu dans le contrat de location.
- Ramenez la voiture pendant les horaires d'ouverture et à l'heure convenue. Une tolérance de 30 minutes à une heure peut souvent être accordée par les loueurs, mais au-delà, une journée de location supplémentaire pourrait être facturée.
- Si l'agence est fermée au moment du retour, sachez que vous restez responsable du véhicule jusqu'à la remise des clés en main propre. En cas de dommages, l'agence pourrait se retourner contre vous.
- Pensez à faire le plein de carburant, sauf si vous avez choisi une "option carburant". Si vous faites le plein, conservez le ticket de caisse et prenez une photo du compteur pour avoir une preuve en cas de contestation.
- Avant de rendre la voiture, effectuez un dernier état des lieux, idéalement en présence d'un employé du loueur, et signez le document de retour pour avoir une preuve. Gardez-en une copie.
- Certains loueurs proposent des "boîtes à clés" pour le retour en dehors des horaires d'ouverture. Dans ce cas, prenez des photos du véhicule pour éviter toute facturation de dommages éventuels.

En suivant ces recommandations, vous pourrez profiter de votre location de voiture en toute sérénité et vous concentrer sur vos vacances. Bon voyage !

À propos de nous – www.cecluxembourg.lu

Le Centre Européen des Consommateurs GIE Luxembourg (CEC Luxembourg) fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs dans l'Union européenne, ainsi qu'en Islande et en Norvège (European Consumer Centres Network – ECC-Net). Le réseau des CEC coopère également avec le Centre International des Consommateurs au Royaume-Uni. Nous informons les consommateurs à propos du droit européen de la consommation et les assistons dans le règlement de litiges de consommation à caractère transfrontalier.

Le CEC Luxembourg est soutenu financièrement par la Commission européenne, l'État luxembourgeois ainsi que par l'ULC. Nos services sont gratuits.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Co-funded by the
European Union



Contact Presse

Cédric Arnasalon, Juriste, [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](http://www.cecluxembourg.lu)

Mail : arnasalon@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 268 464 603 ou +352 621 408 974

Kevin Wiseler, Juriste, [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](http://www.cecluxembourg.lu)

Mail : wiseler@cecluxembourg.lu – Tél.: +352 268 464 609 ou +352 621 483 917